

# FRESSELINES - NOTRE VILLAGE

## Bulletin municipal n°150

### mars 2022

## BILLET DU MAIRE



L'année 2022 est déjà bien entamée et comme vous avez pu le constater d'importants travaux d'investissements ont été réalisés par le Syndicat Mixte DORSAL

pour la création du réseau principal de desserte de la fibre afin d'améliorer les connexions internet (attention : ces investissements n'auront aucun effet sur les téléphones portables).

Au niveau communal et dans un même objectif de desserte des habitations nous avons terminé le plan d'adressage. Chaque habitation possède désormais un numéro dont vous aurez prochainement connaissance.

Les employés communaux ont quant à eux procédé à des travaux d'entretien dans les villages dans un souci de propreté, mais aussi pour faciliter l'écoulement des eaux.

Grace semble-t-il à la moindre dangerosité des nouveaux variants COVID et à un allègement des mesures sanitaires nous espérons que les associations pourront reprendre leurs animations. Nous vous invitons cependant à rester prudents, le virus circule toujours.

En ces moments difficiles au niveau international nous voulons témoigner notre solidarité avec le peuple ukrainien.

Nous remercions celles et ceux qui ont apporté des couvertures et des produits d'hygiène dans le cadre de la collecte organisée par l'Association des Maires et Adjointes de la Creuse. Nous ferons savoir si une nouvelle collecte est organisée et le type de produits qui pourraient être concernés.

Restons prudents et solidaires.

Jean-Louis LAVERDANT  
Maire de FRESSELINES.

## ADRESSAGE

En 1992, à l'initiative du conseil municipal et par un contrat passé avec La Poste, France Telecom et le lycée professionnel L.G. Roussillat de Saint-Vaury, la numérotation des habitations et des commerces du bourg et des villages de plus de 7 maisons avait été réalisée. Cette limite était fixée par la Poste et donc depuis cette date une majorité des foyers disposait d'une adresse complète.

Une centaine d'adresses demeuraient de ce fait incomplètes dans les plus petits villages.



Aujourd'hui l'adressage est de la responsabilité du Maire et son importance devient primordiale dans plusieurs secteurs.

- Raccordement à la fibre,
- Positionnement GPS/Gallileo afin de guider les secours notamment,
- Livraison des colis et distribution du courrier.

Le conseil municipal a désigné au cours de l'année 2021, une filiale de La Poste afin de réaliser un adressage complet de la commune.

Les habitants concernés par les nouvelles numérotations recevront un certificat d'adressage à remettre éventuellement à différents interlocuteurs (banque, administration, fournisseur d'électricité...)

Les plaques indiquant les numéros seront fournies par la commune, la pose restant à la charge des propriétaires.

## ACTION SOCIALE

### LES GESTES DE PREMIERE URGENCE

Les gestes de première urgence à l'école.

Vendredi 4 mars, à l'initiative de la Mairie et grâce à l'intervention de Nicolas Grandjean et de Mélanie, (SDIS23



Dun), les élèves du CP au CE2 ont bénéficié d'une initiation aux gestes de première urgence. Les enfants étaient encadrés par leur professeur Richard COMMERNAT et Chantal COLAS adjointe aux affaires scolaires.



Merci à Nicolas et Mélanie pour leur patience et leur bienveillance envers les élèves, attentionnés malgré leur jeune âge.

#### RAPPEL :

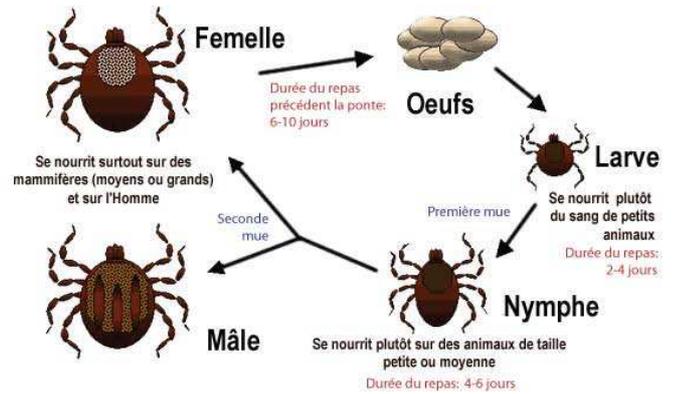
En cas d'arrêt cardiaque, chaque minute qui s'écoule augmente les risques.

C'est pourquoi la chaîne à suivre, prévenir, masser et défibriller constitue un maillon essentiel.

**Une deuxième soirée d'information aux gestes de première urgence est prévue le 25 avril à 17h30 en salle polyvalente. Elle sera animée par le SDIS23.**

**Inscription gratuite en Mairie.**

## ATTENTION AUX TIQUES



Très présentes dans les forêts et les jardins, les tiques sont porteuses de nombreuses maladies dont la plus connue est la maladie de Lyme

Que faire en cas de piqûre ?

- extraire la tique à l'aide d'un tire-tique et désinfecter
- surveiller l'emplacement de la piqûre pendant un mois
- consulter le médecin en cas d'apparition d'une tache rouge, de symptômes grippaux ou de douleurs inexplicables.

### DEUX NOUVEAUX MEDECINS A LA MAISON MEDICALE DE DUN LE PALESTEL.

#### Docteur Fetih MEKHICHE

Installé depuis un an, il effectue des visites à domicile et participe au service de garde un week-end et deux nuits par mois

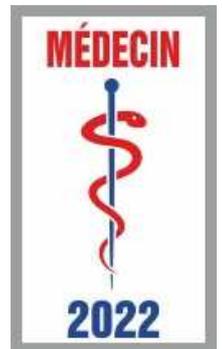
Consultations : du lundi au vendredi (horaires adaptés en fonction des rendez-vous et des visites)

Tel : 06 69 18 64 09

#### Docteur Albert BACH

Consultations : lundi et vendredi toute la journée, mardi matin

Tel : 05 32 18 37 18 (secrétariat de la maison médicale de La Souterraine).



### NOËL A L'ECOLE



Accompagnés à la guitare par leur professeur les 14 élèves ont accueilli le Père Noël vendredi 17 décembre, en chantant "le grand père à barbe blanche".

La hotte était pleine de cadeaux qui ont été remis aux enfants en présence de Jean-Louis LAVERDANT, Maire et de son adjointe Chantal COLAS.



## COMITE DES FÊTES

### ASSEMBLEE GENERALE



Après bien des reports dus à la pandémie le Comité des Fêtes sous la présidence de Corine SANNA a réuni son assemblée générale le 23 mars 2022.

Les bilans financier et d'activité sont acceptés à l'unanimité. Deux commissaires aux comptes Aurélie HELIAS et Francis DUCHIRON sont désignés.

La Présidente rappelle les activités de l'année 2021 annulées en raison de la pandémie et les nombreux travaux d'entretien assurés par les bénévoles (ponçage, lasurage et vernissage des tables, tri, nettoyage et rangement des costumes...). Le lave-vaisselle donné par le restaurant des artistes a été installé par Jean-Louis MOREAU.

Conformément aux statuts de l'association il est procédé à l'élection à l'unanimité du Conseil d'administration :

Corine SANNA Présidente,  
Dominique PENOT Vice-Président  
Didier AUZANNE Trésorier  
Stéphanie PENOT Trésorière Adjointe  
Nelly BARBAUD Secrétaire  
Chantal MAZAL Secrétaire Adjointe

Les manifestations de la saison estivale 2022 ont été établies :

**Foire de printemps** le 14 mai, brocante et randonnée.

**Fête Nationale** : 14 juillet, Marché d'été, Moules frites, pétanque, feu d'artifice, bal

**La fête patronale** les 20 et 21 août,  
Samedi 20 : pétanque, randonnée mobylettes, repas jambon, bal

Dimanche 21 : Marché d'été, Randonnée, concours de pêche, brocante

**Récitals dans les jardins** : le Comité apporte son aide aux artistes pour tenir buvette pendant ces concerts prévus 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août.

**Octobre Rose**, participation envisagée le même jour que le fondu creusois. Contenu à définir.

**Le fondu creusois** le 28 octobre animé par la Paillole du Pays Dunois

**Jus de pomme** : participation de volontaires au pressage de 100 litres,

**Repas collaboratif** en décembre à la salle polyvalente. Le Comité finance l'apéritif et le plat principal, les participants bénévoles peuvent préparer les autres plats.

**Crèche et sapins du bourg** : en décembre les bénévoles du comité procéderont à la réparation et à l'installation des sujets abimés.

## AAPPMA

### EMPOISSONNEMENT ET OUVERTURE

Mercredi 2 mars 2022 par un temps pluvieux l'AAPPMA de Fresselines a procédé à la mise à l'eau de 200 kg de truites et 100 kg de saumons de fontaine sur différents postes de la Creuse et de la petite Creuse.



Les 15 bénévoles se sont ensuite retrouvés au restaurant des Artistes du Confluent autour d'une petite collation bien méritée.

C'est sous une pluie incessante que samedi 12 mars de très nombreux pêcheurs étaient au rendez-vous de

l'ouverture de la truite sur les bords de la Creuse.



## FNACA

### REPAS DE LA FNACA



Samedi 19 mars après les cérémonies de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, les membres de la FNACA se sont réunis au Restaurant des Artistes pour partager un repas.

Christian et David le nouveau cuisinier ont préparé un



menu haut en couleur qui a ravi les palais.

Le Maire Jean Louis LAVERDANT a participé à cette manifestation qui a réchauffé les cœurs.

Les dernières bouchées dégustées les convives ont gagné la piste de danse.

## TRAVAUX SUR FLEURISSEMENT

## LES ESPACES DE

Cet hiver les membres de la commission fleurissement se sont réunis afin de déterminer avec l'Adjoint aux travaux les secteurs où les bacs à fleurs pourraient être remplacés par des parterres en pleine terre. Le but est de permettre de diminuer l'achat de plantes annuelles et de les remplacer par des persistants afin de réduire les besoins en arrosage et d'économiser à terme sur le poste d'achat des végétaux.

Trois secteurs ont été choisis cette année :

L'espace situé devant la Mairie, le muret séparant



la place de l'église et la rue devant la bascule et la placette autour du puits situé près de l'église.



Pour les deux premiers sites les travaux ont consisté à décaisser les secteurs bitumés et à créer des parterres bordés de pavés anciens.

Pour le troisième, un dallage en pierres de pays remplacera le revêtement de trottoir dégradé et une bande en terre sera conservée, le long du

pignon supportant la plaque commémorative de la maison de Léon DETROY, une jachère fleurie y sera semée. Le puits sera rénové.

Les travaux ont été réalisés par les employés communaux.

## TERRASSE DU RESTAURANT



A quelques jours du printemps, Christian et Valérie ont terminé l'aménagement de la terrasse du restaurant des Artistes avec le soutien de la Commune.

Pour votre confort un plancher en bois et une extension vous permettront de déjeuner ou dîner dans la zenitude fresselinoise.

Pour parfaire un accueil déjà chaleureux et augmenter encore la qualité des menus Christian et Valérie ont embauché David cuisinier professionnel nouvellement arrivé à Fresselines avec sa compagne.

## ETAT CIVIL

### DECES :

Le 19 Janvier 2022 : Edmond CHARLAT, Lauzine

Le 26 Février 2022 : Claude DONATI, Le Rivaud

### INHUMATION

Le 12 Mars 2022 : Annie PHILIPPON Veuve DUGENEST, Bussière Dunoise



### Mairie de Fresselines

6, rue Maurice Rollinat.

23450 Fresselines

Tel : 05 55 89 70 46

Mail : [mairie@fresselines.fr](mailto:mairie@fresselines.fr)

### "FRESSELINES NOTRE VILLAGE"

Parution trimestrielle

#### Directeur de publication:

Jean-Louis LAVERDANT

#### Comité de rédaction:

Didier Auzanne

Marc Czapnik

Jean-Claude Dugenest

Jean-Pierre Frasnedo

Jean-Louis Laverdant

Michel Rigaux

Christian Talabaza

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanence du Maire :

Mardi de 10h à 12h

## CHAPELLE DES FORGES

Située à l'entrée du village en venant de Fresselines, la Chapelle des Forges est dédiée à Saint Gilles.



Elle a été bâtie au XII<sup>ème</sup> siècle et se situe sur un axe important reliant Chateameillant et Limoges. Ce grand chemin faisait traverser la petite Creuse au pont de Puy Landon ou au niveau du moulin de Lavaud Vieille (aujourd'hui détruits), la voie se poursuivait au Gué Cornu pour passer la grande Creuse.

Le patronage de la Vierge lui fut adjoint ultérieurement et en 1631 la chapelle fut ornée d'un magnifique plafond en lambris peint de couleur sang de bœuf.

Cette décoration très rare n'a que quatre équivalents en France.

Cette merveille nous est parvenue aujourd'hui dans un état correct malgré des manques et des éléments dégradés.

Une cérémonie religieuse est célébrée chaque année à la saint Gilles, des manifestations culturelles y ont



lieu et des visites sont organisées lors des journées du patrimoine par l'Association des amis de Fresselines.

En 1982 les habitants des Forges et une association catholique ont dû rénover le bâtiment qui était dégradé, sa toiture menaçait ruine et la façade avant penchait vers l'extérieur.

La chapelle étant un bien de section des Forges une souscription fut nécessaire et de nombreux bénévoles offrirent leurs bras pour parvenir à effectuer ces travaux importants.

Au début des années 2000 la chapelle fut cédée à la commune et en 2004 elle fut inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

La commune a fait réaliser des travaux de renforcement des fondations, de drainage des eaux en amont, de pose de gouttières et d'électrification du bâtiment.



Aujourd'hui les visiteurs qui viennent admirer la chapelle et surtout sa voute décorée peuvent



constater une dégradation des lambris.

L'équipe municipale actuelle a décidé la rénovation de l'édifice. Madame l'Architecte des Bâtiments de France a découvert les lieux, nous a confirmé l'importance architecturale des lambris et la nécessité de travaux lourds.

Un architecte spécialisé dans les monuments historiques a été choisi par le conseil municipal afin de réaliser dans un premier temps une évaluation des désordres, de déterminer les travaux nécessaires à la pérennité de l'ouvrage et de ses décors. Cette étude va se dérouler au cours de l'année 2022. Elle nous permettra dans une deuxième étape de choisir dans le cadre d'un appel d'offre un architecte qui assurera la maîtrise d'œuvre du chantier.

Cette phase de travaux sera précédée de procédures administratives afin d'obtenir les autorisations de travaux, les demandes de subventions auprès des différents interlocuteurs seront nécessaires pour soutenir la commune financièrement.

Nous vous tiendrons au courant des évolutions de ce projet majeur du mandat au fil des bulletins municipaux.

## DAVID ET ROBERTA



« Chaque matin nous entendons les singes hurleurs et avons sous les yeux des toucans, des aras, de merveilleux oiseaux ». C'est ainsi que sans regret ni nostalgie mais avec le sourire David évoque les beaux moments vécus en Amérique centrale. Après avoir travaillé plus de trente ans dans la restauration dans différents pays dont le Costa Rica, le Nicaragua, le Maroc, l'Espagne, l'Inde, l'Afrique mais aussi la France, puis avoir créé des restaurants (une pizzeria au Nicaragua par exemple) et exercé le bel art de la restauration Roberta et David ont souhaité quitter le contexte urbain de l'arrière pays méditerranéen où ils résidaient et travaillaient depuis peu pour retrouver une nature accueillante. C'est donc en octobre 2021 après 3 mois de travaux intensifs de rénovation que le couple emménage à La Bussière, séduit par la beauté de notre région, l'absence de pollution, le prix de l'immobilier et l'accueil. Les projets sont au rendez-vous, création d'un potager (12 bacs de 5 m par 0.60 m) pour parvenir à l'autosuffisance, création d'un système de récupération de l'eau de pluie (David compte sur le climat creusois pour abonder ses réserves d'eau) création d'une mare peuplée de canards, d'une « forêt nourricière » sur leur grand terrain pour y réaliser un écho-système « sorte de petit Eden dense et organisé mais sans alignements d'arbres » précise David, y inclure des animaux notamment des moutons du Cameroun réputés pour leur résistance et l'entretien de pâtures. Roberta et David veulent désormais se poser et finir leurs vieux jours ici comme le précise David le sourire aux lèvres et le regard bleu rieur. Après des études supérieures de lettres à la faculté de Grenoble Roberta a exercé comme formatrice à la chambre des métiers de Bayonne notamment auprès de cadres de la grande distribution. La rencontre avec David fut également la rencontre avec le métier de la restauration et les voyages. Désormais Roberta cherche un emploi et David l'a trouvé puisqu'il est embauché comme cuisinier au restaurant des Artistes. Ravi de travailler à cinq minutes de chez lui ce grand voyageur aspire à une sorte de quiétude hyperactive partagée avec Roberta. Le couple porte sur les crises européennes un regard relativisé par l'indicible misère observée dans certains pays d'Afrique ou encore en Inde. Voyager a enrichi la vision du monde de ce couple à qui notre village souhaite la bienvenue.

## Juliette MEGRET

Le 26 janvier le Maire de Fresselines Jean Louis LAVERDANT et son adjointe aux affaires sociales Chantal COLAS ont rendu visite à Madame Juliette MEGRET pour fêter son centième anniversaire.



Juliette est née le 26 janvier 1922 à Chanteloube.

Fresselinoise de toujours elle a connu les difficultés de la vie de l'époque dans un famille de métayers vivant de peu. Après une carrière parisienne

elle est revenue pour la retraite dans la maison familiale de Chanteloube.

Juliette a eu deux enfants, cinq petits-enfants, onze arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants. Elle vit maintenant à la maison de retraite de Dun le Palestel où elle attend les visites de sa famille.

Nous lui souhaitons un très bon anniversaire.

## Solange VAUZELLE



Née au début des années folles le 24 mars 1922, au Grand Drablet, Solange, Marguerite, Jeanne BARBAUD vit dans la ferme familiale à Lavaud avec ses parents. Élève brillante, son institutrice souhaite qu'elle continue ses études, mais elle va apprendre la couture de ses 14 à 16 ans. Elle épouse Yves le 19 janvier 1942. Après avoir travaillé un temps à Argenton sur Creuse,

Solange et Yves partent pour la Dordogne. Deux ans plus tard, ils reviennent avec Claudine et Nicole. Ils s'installeront à La Pouge qu'ils ne quitteront plus. Une génération plus tard dix petits-enfants feront de Solange une mamie. Et c'est en 1994 que mamie s'appellera grande mamie avec onze arrière-petits-enfants. Solange a su partager son temps, entre l'atelier de confection, ses enfants et la vie fresselinoise avec l'association des anciens qu'elle a longtemps coprésidée.

Les expos d'été ont permis d'admirer son talent sans pareil pour le crochet. Au fil des années sa vue déclinante l'a contrainte à renoncer à de nombreuses activités. Mais elle a montré à tous son courage et sa capacité à surmonter les épreuves de la vie. Elle a déployé des montagnes d'énergie pour continuer à gratter dans son jardin avec une persévérance tenace.

« C'est notre phare, c'est notre roc » soulignent ses petits-enfants. » Depuis Poincaré, Solange a connu 15 présidents, elle votera bientôt pour le 16<sup>ème</sup> chef d'État. Elle prend toujours soin de son jardin, soin des siens, soin de celles qui l'accompagnent au quotidien.

Nous lui souhaitons un très bon anniversaire.

## BREVES COMMUNALES

### CALENDRIER ELECTORAL 2022



Election présidentielle :

1er tour : dimanche 10 avril – 8 heures à 19 heures

2ème tour : dimanche 24 avril – 8 heures à 19 heures



Elections législatives :

1er tour : dimanche 12 juin – 8 heures à 18 heures

2ème tour : dimanche 19 juin – 8 heures à 18 heures

### France SERVICES

France SERVICES LA PALETTE



Savez-vous que dans les locaux de la Palette à Dun, Place de la poste vous pouvez rencontrer des interlocuteurs de France Services ?

Vous avez la possibilité d'accéder à de nombreuses administrations et organismes ou d'avoir un rendez-vous en visio-conférence

De plus vous pouvez recevoir une aide pour réaliser des démarches sur internet.

La Palette, 9 place de la Poste. Dun le Palestel.

Tel : 05 87 66 00 00

### BORNES INCENDIE

Pour votre sécurité la commune avec le soutien technique du syndicat des eaux renouvelle les bornes incendie défectueuses dans les villages. Ces bornes font l'objet de contrôles périodiques par le SDIS23 et les points faibles sont notés. Ces derniers mois trois bornes ont été remplacées, au Palot, aux Forges et à la Renauchat.



la Renauchat.

### COMMEMORATION DU 19 MARS



Plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées autour de M. le Maire, M. le Président de la FNACA et le Conseil municipal devant le monument commémoratif du cessez-le feu du 19 mars. Une minute de silence suivie de l'hymne national en l'honneur des morts a clôturé cette cérémonie consacrée aux accords d'Evian qui mirent fin officiellement à la guerre d'Algérie et à 132 années de colonisation française. Dans son discours M. le Maire a évoqué la guerre en Ukraine pour formuler le vœu que la paix survienne au plus tôt.

### TRAVAUX COMMUNAUX



Les employés communaux ont travaillé dans les hameaux pour dégager les grilles d'écoulement et les bords de routes. Ce travail permet un meilleur captage des eaux pluviales et une protection contre les dégradations des bords de chaussée.

Plusieurs busages de fossés ont également été réalisés ou remis en état.



La clôture derrière la cantine a été entièrement refaite et la cuve à eau pluviale protégée par un portail.

## LE PLAN LOCAL

### D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La communauté de communes du Pays Dunois vient d'engager l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, il consistera en la création d'un document de planification territoriale qui définira pour une période de 10 à 15 ans, les grandes orientations de la politique locale d'urbanisme, il anticipera l'évolution du territoire intercommunal et les projets poursuivis.

Un projet de territoire sera défini avec la participation des communes, de la communauté de communes et des partenaires institutionnels.



### Demain, un droit à bâtir commun sur l'ensemble des communes membres de la Communauté de Communes du Pays Dunois

Un document réglementaire modernisé sera rédigé, il définira le droit des sols et les règles de construction applicables sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Il déterminera les règles d'acceptation des permis de construire et les autres demandes d'autorisations.

Le PLUI se substituera à terme aux documents d'urbanismes locaux ou au règlement national d'urbanisme (pour les communes dont fait partie Fresselines ne disposant pas de PLU).

A ce titre la mise en œuvre du PLUI permettra l'application de règles équitables pour l'ensemble des habitants du territoire intercommunal au travers d'un document modernisé et répondant aux exigences législatives.

### PLAN DU PAYS DUNOIS

La procédure d'élaboration du PLUI se déroulera sur 3 ans environ comprenant :

Une phase technique de 2 ans avec :

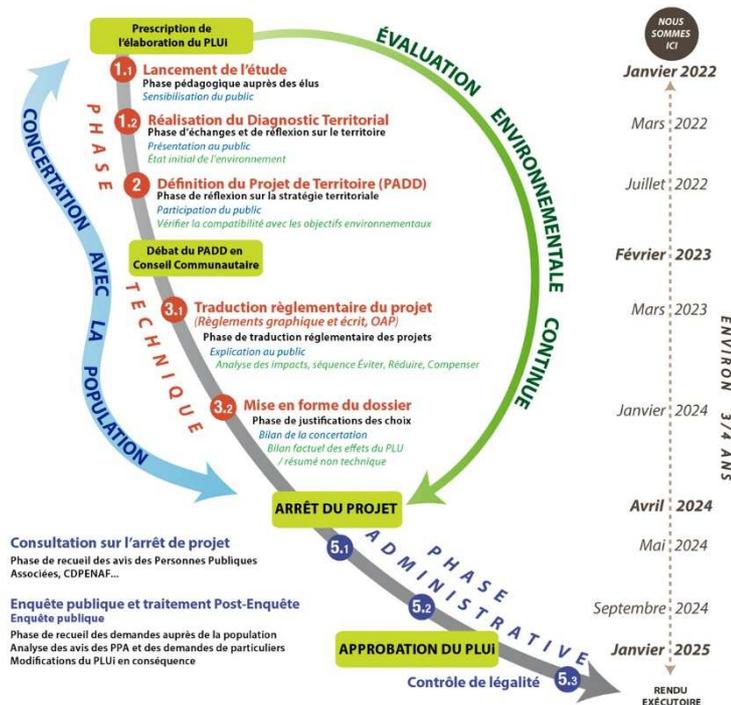
- Le diagnostic du territoire
- La définition d'un projet de territoire partagé par l'ensemble des communes et la communauté de

communes. Ce projet sera exprimé dans un document central le PADD (projet d'aménagement et de développement durable).

- L'élaboration d'un dispositif réglementaire opposable comprenant le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement.

Une phase de validation administrative d'un an environ comprenant entre autres une enquête publique.

### SCHEMA DU DEROULEMENT



Les communes, la communauté de communes et leurs élus seront accompagnés dans la réalisation du PLUI par le bureau d'études KARTHEO.

Vous serez concernés

Comment serez- vous informés tout au long du projet ?

- Une exposition évolutive se tiendra au siège de la communauté de communes
- Des publications en ligne
- Des articles dans la presse et dans les bulletins communaux

Comment pouvez- vous échanger ?

- Dans l'animation des réunions publiques
- Dans des réunions dédiées au monde agricole

Comment pouvez- vous participer ?

- Dans des ateliers thématiques
- Dans les boîtes à idées
- Dans des cahiers de concertation disponibles au siège de la ComCom et dans les mairies.

### DEMATERIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Vous pouvez désormais saisir vos demandes d'urbanisme en ligne sur le site : [service-public.fr](http://service-public.fr)

Vous disposerez sur ce site d'une aide en ligne et d'un suivi de l'avancement de votre dossier.

La version papier reste disponible.

L'adresse mail dédiée à l'urbanisme est : [urbanisme@fresselines.fr](mailto:urbanisme@fresselines.fr)